



COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515
MONTREUIL cedex

Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse : Matthieu Brabant - 06 77 81 34
83

La "ruée" pour fuir l'Éducation nationale a bien eu lieu

Dans un entretien au Parisien du 21 juillet 2011, Luc Chatel se vantait d'avoir réussi, avec sa coûteuse et caricaturale campagne de pub, à provoquer une "ruée vers le métier de prof".

La réalité est bien différente...

On note, premièrement, que le nombre d'inscrits aux concours externes d'enseignants et CPE du second degré reste bien en-deçà des années précédentes : 69 000 pour la session 2012, contre plus de 115 000 en 2007 et encore 85 000 en 2010. L'introduction de la réforme du recrutement et de la formation des enseignant-e-s et CPE, couplée à une dévalorisation constante du métier, a provoqué une baisse importante du nombre de candidats.

Le nombre de candidats dans le premier degré continue lui aussi de baisser (-50 % entre 2010 et 2011 !) pour arriver à 42 000 inscrits et seulement... 18 000 présents aux épreuves pour 5 000 places aux concours.

En second lieu, et particulièrement dans le 2nd degré, on note que les jurys font le choix de laisser des postes non pourvus : alors que le nombre de postes non pourvus tournait généralement autour de 30 par an, en 2011 976 postes du 2nd degré ont été non pourvus, en 2012 pour les seuls CAPES plus de 700 le seront ! Les jurys refusent des candidats estimant qu'ils n'ont pas le niveau, alors même que ces candidats sont titulaires du Master donné par les universités qu'ils dirigent... on est donc en droit de s'interroger sur la valeur des diplômes ainsi créés dans les universités pour répondre à l'exigence d'un recrutement niveau Master (contre la licence auparavant) alors que ceux qui le délivrent considèrent ensuite que les étudiants n'ont pas le niveau !

Les différentes réformes des années passées ont provoqué une crise majeure du recrutement des personnels de l'Éducation nationale. La problématique concerne maintenant les enseignant-e-s, notons qu'elle concernait déjà les assistants sociaux, médecins, infirmiers... qui manquent cruellement avec, là aussi, des postes restés vacants faute de candidats.

Les personnels de l'Éducation doivent pouvoir redonner un sens à leur métier et pouvoir exercer leurs missions dans des conditions répondant aux exigences du service public. La démocratisation du recrutement doit devenir une priorité.

Pour tous les personnels, cela passe par une formation initiale de haut niveau et un droit à la formation continue sur le temps de travail dans la proportion de 10 % du temps travaillé.

C'est ce qu'ont défendu la CGT Educ'action reçue ce jeudi 12 juillet 2012, avec la FERC-Sup-CGT, en audience au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Dans ce cadre, la CGT Educ'action refuse la réforme de la mastérisation des concours enseignants et CPE. Elle revendique un recrutement niveau licence et une formation comme fonctionnaire stagiaire, débouchant sur un master. Cela passe aussi par la prise en compte de l'ensemble des missions des personnels, qui se sont largement développées ces dernières années, une reconnaissance statutaire du travail collectif et la revalorisation des différents métiers du système éducatif. Il faut élaborer un plan d'action ambitieux pour améliorer les conditions de travail, renforcer la médecine de prévention et protéger la santé des personnels.

Montreuil, le 13 juillet 2012